Agadir La médiation sociale expliquée aux opérateurs

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 19-10-2012 21:15:23

La question au coeur d'une conférence de l'Agef
Objectif: initier les opérateurs économiques à ce mode alternatif de résolution des conflits

Les relations sociales entre employeurs et salariés vont mal au Maroc. Entre 2010 et 2011, pas moins de 2.678 grèves ont été déclenchées dans les secteurs de l'industrie, du commerce et services et de l'agriculture, est-il indiqué. Agadir, chef- lieu du Souss-Massa-Draâ et deuxième pôle économique du Royaume, n'échappe pas au phénomène.

Agriculture, pêche, tourisme, agroalimentaire. aucun secteur n'est épargné. Comment désamorcer cette crise sociale qui menace l'économie et prévenir les conflits? La médiation pourrait être une solution, soulignent les spécialistes de gestion des ressources humaines. Le sujet était justement au coeur d'une conférence de l'Agef dernièrement dans les locaux de l'Ecole de management et d'administration des affaires à Agadir. L'objectif étant d'initier les opérateurs économiques et notamment les gestionnaires des ressources humaines de la région à ce mode alternatif de résolution des litiges et de les sensibiliser aux avantages multiples de la médiation en tant que mode efficace pour prévenir et régler les différends sociaux au sein de l'entreprise. Ainsi, le recours à la médiation fait gagner aux entreprises beaucoup de temps et de ressources financières, tout en leur évitant de se retrouver devant les tribunaux. Mustapha El Omari, président de la commission emploi et relations sociales au sein de l'Union régionale de la CGEM, souligne que la médiation est une pratique très ancienne au Maroc.

Les différends commerciaux de toute nature, les conflits de métiers ou encore la gestion des conflits liés à l'irrigation des terrains agricoles et la gestion des conflits de voisinage ont été au coeur de médiations, précise-t-il. Selon lui, la médiation n'est pas liée uniquement au phénomène des conflits. En matière de gestion des ressources humaines, elle permet de faire baisser les taux d'absence ou encore les taux des accidents de travail sans oublier l'amélioration du climat social. Pour être réussie, la médiation doit cependant réunir plusieurs leviers. Il est nécessaire que le médiateur soit un professionnel confirmé et indépendant qui utilise une méthodologie adaptée et spécifique. Ceci sans oublier le rétablissement et maintien d'une communication et d'un climat serein de confiance permettant à toutes les parties de s'exprimer convenablement et clairement sur le sujet du conflit. A ceci s'ajoute la création des conditions pour dépasser le conflit et des opportunités de collaboration durable. Sans une telle démarche, "c'est l'escalade, l'affrontement et la déchirure, pas ou peu de communication ainsi que le développement de sentiments d'animosité et de haine au sein de l'entreprise". Qu'en est-il dans la réalité de tous les jours dans les milieux économiques? Le recensement des nombreux conflits qui marquent tous les secteurs laisse à croire que le mode de la médiation n'est pas assez utilisé ou qu'il n'arrive pas à désamorcer les tensions sociales.

Convention collective

La loi organique sur la grève et les conventions collectives étaient également au coeur du débat lors

de la conférence. A ce sujet il faut préciser qu'au niveau du secteur agricole dans la région du Souss, si des tensions persistent dans le domaine, beaucoup de chemin a été parcouru en termes de rapprochement des parties. Au coeur des négociations, l'élaboration d'une convention collective, mais il reste encore beaucoup à faire avant d'y arriver. En attendant, il faut déplorer que des investisseurs étrangers ont quitté le secteur face aux nombreux problèmes sociaux.

L´Economiste